



Ne payons pas leur dette !

LE 26 JANVIER 2016, TOU-TE-S EN LUTTE POUR LE POINT D'INDICE !

Sans tenir compte des aspirations du monde du travail et des luttes qui se multiplient, à l'Élysée on s'entête dans des politiques sociales austéritaires et autoritaires : Pacte de responsabilité, attaques contre la protection sociale, atteintes aux libertés syndicales renforcées par l'état d'urgence, offensive contre le Code du Travail et le Statut des fonctionnaires, remises en cause des 35 heures, développement du travail dominical...

Dans la Fonction publique, cela se traduit par la poursuite des réformes territoriales et de l'État, la diminution honteuse du capital décès pour les ayants droit des fonctionnaires, la baisse des dotations aux collectivités entraînant des suppressions massives d'emplois et des attaques contre les droits sociaux des agents, la baisse inacceptable de la cotisation du CNFPT portée de 1 % à 0,9 % (comme l'avait fait Sarkozy), le

passage en force du protocole PPCR avec son lot de conséquences néfastes pour les fonctionnaires territoriaux dont la remise en cause de l'avancement d'échelon automatique et l'allongement des carrières...

Avec ces politiques régressives, la responsabilité du gouvernement est immense dans la faillite démocratique actuelle. Le message des urnes est clair : le chômage de masse, la précarité et la pauvreté ont engendré colère et désillusion, abstention et montée des idées d'extrême-droite. Et pourtant, la seule réponse que le gouvernement a apportée aux classes populaires dès le lendemain du 2^e tour des régionales a été le mépris ! Avec dédain, il a revalorisé le SMIC de la seule évolution de l'inflation, soit 0,6 %, ce qui porte le salaire minimum à 1 466,62 € brut par mois.



Dans ce contexte, s'ouvriront en février 2016 les négociations sur l'évolution du point d'indice de la Fonction publique, gelé depuis plus de cinq ans. Il semble acquis que le dégel soit à l'ordre du jour, mais pour obtenir une augmentation significative il faudra peser ! L'évolution du point d'indice sera fonction de l'ampleur des grèves et actions que nous mènerons ! Les clameurs de la rue doivent secouer ce gouvernement souriant au MEDEF et sourd aux souffrances que nous vivons dans nos lieux de travail !

Le dévouement des agents publics a été encore salué suite aux attentats du 13 novembre. Il est temps que le gouvernement passe de la parole aux actes.

ENSEMBLE, CONSTRUISONS LE RAPPORT DE FORCES !

Nous pouvons gagner !

Chaque année, ce sont 230 milliards d'euros d'argent public qui alimentent les caisses des entreprises sous la forme d'aides et exonérations diverses. Augmenter la valeur du point de 1% coûterait moins de 2 milliards pour les finances publiques !

Dans le cadre de la journée unitaire d'action dans l'ensemble de la Fonction publique appelée par la CGT, FO et Solidaires, la Fédération CGT des Services publics appelle à la mobilisation la plus large possible le 26 janvier 2016. **Elle appelle les personnels à être massivement en grève et manifestation ce jour-là !**

La Fédération CGT des Services publics réaffirme ses exigences :

- ➔ Dégel du point d'indice avec mesures de rattrapage des pertes depuis 2010 !
- ➔ Pas d'avancement à la tête du client !
- ➔ Maintien de l'avancement d'échelon à la durée minimale pour tous
- ➔ Revalorisation et harmonisation des grilles de la Fonction publique pour une véritable reconnaissance des diplômes et qualifications
- ➔ Arrêt de la réforme territoriale et mise en œuvre de politiques assurant le développement du service public et des emplois qui le font vivre
- ➔ Défense et développement des garanties statutaires
- ➔ Rétablissement de la cotisation CNFPT à 1% pour aller vers les 3 %, afin d'assurer les moyens d'une formation professionnelle de qualité

N'attendons pas le dégel, provoquons-le !
AGISSONS LE 26 JANVIER !
 Un préavis national de grève a été déposé.

j'adhère !

Nom : Prénom :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Tél. : Courriel : @
 Collectivité (nom et département) :



Fédération CGT des Services publics

Case 547 - 263, rue de Paris - 93515 Montreuil Cedex
 Tél. : 01 55 82 88 20 - Email : fdsp@cgt.fr | Site Internet : www.spterritoriaux.cgt.fr

Pour te syndiquer en ligne, scanne le Flashcode !

